CAISSE DE SOLIDARITÉ

PARTICIPATION FACULTATIVE

2024-2025

Par décision du 20 Novembre 2011, les membres du Conseil d'Administration ont permis la création d'une caisse de solidarité afin d'apporter des aides ponctuelles à des élèves, pour des sorties, échanges, voyages culturels, aides aux repas pour des étudiants. (Dossiers étudiés en commission du fonds social).

Le financement de cette caisse pourra provenir des familles ou d'autres contributeurs (association par exemple).

La participation des familles pourra se faire suivant 2 modalités :

Lors de la sortie de l'élève de l'établissement, vous pourrez être sollicité pour verser le solde de votre carte demi-pension (solde inférieur à 15 €).

Sinon vous pouvez déjà verser une contribution volontaire en remplissant le coupon joint.

✂……..

COUPON À REMETTRE LE JOUR DE VOTRE INSCRIPTION OU RÉINSCRIPTION

CAISSE DE SOLIDARITÉ

NOM :

PRÉNOM :

CLASSE :

☐ Souhaite verser une contribution à la caisse de solidarité de : …….€. Joindre un chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Vaugelas (minimum 5 €).